



BTS ELECTROTECHNIQUE (2025-2027)

Le lien : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41007/>

Libellé exact de la certification : BTS - Electrotechnique

Code RNCP : 41007

Nom du certificateur : MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

Date de la publication de la certification : 7 juillet 2025



● PUBLIC

Candidats âgés de 16 à 29 ans révolus.

Sans restriction d'âge dans le cas où le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau, ou s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme.

● PRÉREQUIS

Etre titulaire d'un diplôme de niveau 4 (Baccalauréat Général - Bac Technologique STI - Bac Professionnel MELEC).

● MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS



- Prise de contact obligatoire par mail : ufa@ddl-douai.fr ou téléphone : 03 27 98 47 43
- Inscription via Parcoursup recommandée
- Un entretien sur site vous sera proposé pour définir votre projet et les modalités d'inscription
- Un rendez-vous avec le chef d'établissement est obligatoire
- À l'issue de cet échange, un dossier de candidature vous sera remis
- Vous devrez ensuite rechercher une entreprise d'accueil pour établir votre contrat d'apprentissage

 L'UFA peut vous accompagner et vous orienter dans vos démarches

- Une fois l'employeur trouvé, le responsable de l'UFA prendra contact avec l'entreprise pour la mise en place du contrat

Début de formation : septembre 2024

Fin de formation : juillet 2026

Volume horaire : 1 351 heures

Inscriptions possibles jusqu'au 31 décembre 2024



 Délais légaux :

« La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. » (Article L.6222-12 du Code du travail)



● OBJECTIFS PROFESSIONNELS

À l'issue de la formation, le jeune sera capable de :

- Intervenir en tant que spécialiste des installations électriques « intelligentes », intégrant les technologies numériques, communicantes et les objets connectés pour répondre aux enjeux d'efficacité énergétique, d'automatisation et de transition écologique.
- Concevoir, optimiser et maintenir des installations électriques depuis la production de l'énergie jusqu'aux usages, en intégrant des solutions techniques innovantes adaptées aux bâtiments, infrastructures, réseaux, environnements industriels et équipements électriques des véhicules.
- Mobiliser les normes, réglementations et exigences de sécurité des personnes et des biens pour assurer la conformité, la performance énergétique, la durabilité et la cybersécurité des installations.
- Analyser un besoin client, établir un avant-projet, dimensionner les constituants d'une installation, sélectionner le matériel adéquat et élaborer l'ensemble de la documentation technique nécessaire (schémas, plans, DOE, maquettes numériques...).
- Réaliser l'étude détaillée d'un projet : choix techniques, modélisation et simulation du comportement de systèmes électriques, estimation des coûts et préparation d'une offre.
- Diagnostiquer une installation en définissant un protocole d'analyse, en réalisant des mesures et en formulant des préconisations d'amélioration technique, fonctionnelle ou énergétique.
- Organiser et assurer la maintenance préventive, prévisionnelle ou corrective d'installations électriques pour garantir leur bon fonctionnement, leur sûreté et leur performance.
- Conduire un projet ou un chantier : analyser les dossiers, planifier les étapes, suivre les coûts et les délais, gérer les aléas, faire respecter les règles de santé, sécurité et environnement, coordonner et animer une équipe.
- Réaliser, intégrer et mettre en service une installation électrique : implantation du matériel, câblage, raccordements, configuration et programmation des applications métiers, essais fonctionnels et réception avec le client.
- Communiquer efficacement avec les parties prenantes du projet – clients, utilisateurs, fournisseurs, équipes internes – y compris en anglais, en préparant et animant des réunions, en argumentant des choix techniques et en formant les utilisateurs.
- Adapter ses interventions aux évolutions technologiques liées aux enjeux d'énergie renouvelable, d'efficacité énergétique, de transition numérique, d'interopérabilité et aux besoins sociétaux émergents.
- Exercer progressivement en autonomie dans des entreprises de toute taille, en France ou à l'international, et évoluer vers des postes de responsabilité (conduite d'équipe, pilotage de service, gestion de projets).



● PERSPECTIVES POST-FORMATION

Suite de parcours possible :

- Licence mention électronique, énergie électrique, automatique
- Licence pro mention domotique
- Licence pro mention énergie et propulsion
- Licence pro mention maintenance des systèmes industriels, de production et d'énergie
- Licence pro mention maîtrise de l'énergie, électricité, développement durable
- Licence pro mention métiers de l'électricité et de l'énergie
- Licence pro mention systèmes automatisés, réseaux et informatique industrielle
- Classe préparatoire ATS ingénierie industrielle
- Diplôme d'ingénieur de l'ESIEE Paris
- Diplôme d'ingénieur de l'Institut Polytechnique UniLaSalle spécialité génie énergétique et systèmes numériques
- Licence pro CAPPI - Conception et Amélioration de Processus et Procédés Industriels au Campus DDL

Débouchés :

- technicien chargé d'étude ; technicien bureau d'études ; technicien de chantier ;
- technicien de maintenance électrotechnique ; technicien méthodes / industrialisation ;
- technicien d'essais / de mise en service ; technicien intégrateur ;
- technicien SAV (service après-vente) ; technicien monteur-dépanneur ;
- technicien sûreté ; technicien postes sources ; technicien de diagnostic énergétique ; technicien d'interventions ;
- technico-commercial ; technicien d'agence ; électrotechnicien ; dessinateur-projeteur en électricité ;
- conseiller point de vente ; chargé d'affaires en électrotechnique ; chargé de formation ou d'information client/utilisateur ;
- chargé de diagnostic énergétique ; chargé de projet/chantier ; chargé de conception ;
- automaticien ; assistant chef de chantier ; agent technique d'atelier.





ORGANISATION DE LA FORMATION

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Le BTS ELECTROTECHNIQUE en alternance est encadré par une équipe d'enseignants, en mesure de dispenser la formation en présentielle. Le rythme de l'alternance est de 2 semaines en entreprise / 1 semaine en UFA.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Nous proposons des évaluations et des devoirs surveillés chaque semaine de formation. Un BTS Blanc est aussi prévu en 2nde année.

VALIDATION

Le référentiel d'évaluation est organisé en unités constitutives d'un ensemble de compétences et connaissances cohérent au regard de la finalité du diplôme. Il peut comporter des unités dont l'obtention est facultative. Chaque unité correspond à un bloc de compétences et à une épreuve.

Les candidats s'inscrivent à l'examen du diplôme. Ceux qui ont préparé le diplôme dans le cadre de la formation professionnelle continue ou de la validation des acquis de l'expérience reçoivent de manière automatique, pour les unités du diplôme qui ont fait l'objet d'une note égale ou supérieure à 10 sur 20 ou d'une validation des acquis de l'expérience, une attestation reconnaissant l'acquisition des compétences constitutives de ces unités du diplôme, et donc des blocs de compétences correspondants. Ceux qui ont préparé le diplôme par une autre voie reçoivent cette attestation s'ils en font la demande.

Le diplôme est obtenu par l'obtention d'une note moyenne supérieure à 10/20 à l'ensemble des épreuves. Le candidat ayant déjà validé des blocs de compétences peut être dispensé des épreuves correspondantes.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Nous avons une capacité maximale de 15 alternants.

DURÉE DE LA FORMATION

Le BTS ELECTROTECHNIQUE se déroule du 01/09/2024 au 30/06/2026 soit 1351 heures.

- 1^{re} année : 700 heures
- 2^e année : 651 heures

TARIFS DE LA FORMATION

Coût de la formation : 9000€ pris en charge par l'OPCO.

Selon le décret n° 2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage »

Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap)

Article L.6211-1 : « La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »
L.6227-6 du Code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent ... »

Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...), à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

Le reste à charge pour l'entreprise qui accueille l'apprenti est à 0€

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Afin de sécuriser le parcours des personnes en situation de handicap, nous mettons en œuvre les moyens d'adapter la prestation.

Tous nos plateaux techniques sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Locaux : accessibles aux personnes à mobilité réduite – Réglementation ERP.

Service Handicap du CFA Jean BOSCO : handicap@cfajeanbosco.fr

COORDONNÉES

EXPERT MISE EN RELATION SERVICE DÉVELOPPEMENT CFA DU SECTEUR :

Mme Isabelle Leroux

Mail: isabelle.leroux@cfajeanbosco.fr

Service mobilité du CFA Jean Bosco : mobilite@cfajean.fr

2025

LES TAUX POUR :

Taux de réussite aux examens 50 %

Taux de poursuite d'études 0 %

Taux d'interruption en cours de formation 25 %

Taux d'insertion professionnelle à 6 mois 100 %

Taux d'insertion dans un des métiers visés 100 %

VALEUR AJOUTÉE

- Un suivi individualisé des étudiants rendu possible par la taille humaine de la structure
- Un point écoute pour les étudiants
- Les salles spacieuses équipées wifi
- Open space convivial
- Des formateurs professionnels
- Foyez convivial
- Ordinateur sur toute la durée de l'apprentissage

Inscri-toi



EXPERT MISE EN RELATION SERVICE
DÉVELOPPEMENT CFA DU SECTEUR :
Mme Isabelle Leroux
Mail: isabelle.leroux@cfajeanbosco.fr

